

**ASSOCIATION RÉGIONALE DU SPORT ÉTUDIANT  
DE QUÉBEC ET DE CHAUDIÈRE-APPALACHES**

**Mise à jour  
10-10-14**

**LIGUE ET CHAMPIONNAT**

**RÈGLEMENTS  
SPÉCIFIQUES**

---

**NATATION SCOLAIRE**

**Article 1 RÈGLEMENTS**

Les règlements en vigueur sont ceux de l'A.C.N.A. sauf pour les modifications incluses dans la présente réglementation spécifique et la réglementation générale de l'ARSEQCA.

**Article 2 OBJECTIFS**

La ligue de natation scolaire a comme objectifs :

- L'initiation à la compétition pour les débutants.
- Offrir des compétitions équilibrées pour les nageurs désirant compétitionner à un niveau correspondant à leur performance.
- Offrir un réseau de compétition distinct du réseau civil pour des nageurs dont le nombre maximal d'heures d'entraînement est limité à six heures/semaine.

**Article 3 ÉLIGIBILITÉ DES PARTICIPANTS**

Est exclu de la ligue, tout nageur ayant participé à des compétitions provinciales P2 de la F.N.Q. de l'année précédente et de l'année en cours ainsi que tout nageur évoluant dans un autre réseau de compétition (civil et/ou affilié et/ou enregistré ANQCA). Cependant, ils peuvent participer à titre «hors-concours». Leurs résultats ne sont pas compilés et les nageurs ne peuvent cumuler des points pour leur institution. Lors du championnat régional, ils ne peuvent pas nager.

#### **Article 4 PARTICIPATION / MOUSTIQUE**

- 4.1 Chaque équipe participante peut inscrire un maximum de 50 étudiants à chaque rencontre.
- 4.2 La participation hors concours pour les athlètes qui ne fréquentent pas une école inscrite à la ligue est acceptée pour :
- Les étudiants trop jeunes (futur étudiant)
  - Les étudiants trop vieux (ancien étudiant)
  - Les étudiants n'ayant pas d'équipe (ex : Plateau)
- 4.2.1 Les athlètes hors concours participent seulement lorsqu'il reste des couloirs de libre. Ils doivent, en aucun cas, retarder une compétition.
- \*\*4.2.2 La catégorie moustique sera ouverte pour la saison 2010-2011. Les jeunes du primaire participeront à 3 compétitions. Lors de la réunion de la ligue, les responsables des sports discuteront des modalités et du fonctionnement pour le primaire.**
- Dates des compétitions : 23 oct. / 4 déc. et 12 mars.
  - Ils nagent sénior et recevront un ruban de participation.

#### **Article 5 SURCLASSEMENT**

- 5.1 Le surclassement n'est pas autorisé pour les épreuves individuelles. L'athlète doit obligatoirement évoluer dans sa catégorie d'âge sauf, pour compléter un relais.
- 5.2 Pour la formation des relais, une équipe peut admettre un maximum de 2 nageurs provenant d'une catégorie inférieure. Donc, le double sur classement est accepté. Un nageur ne peut pas faire plus d'un relais.

#### **Article 6 FACTURATION**

Le partage de la facturation sera effectué de la façon suivante :

- **40 %** du montant total de la ligue sera divisé par le nombre d'équipes. *(Ce 40 % sera facturé en début de saison)*
- **60 %** en fonction du nombre de nageurs. *(Facturé après la troisième compétition)*
- Pour les nageurs moustiques, la facturation ???

## **Article 7 OFFICIELS MAJEURS**

Les officiels majeurs de **I.A.N.Q.C.A.** sont en place à chaque compétition.

## **Article 8 OFFICIELS MINEURS**

- 8.1 ✎ Chaque équipe doit fournir pour chaque compétition :
- \* 3 officiels mineurs / piscine à 6 couloirs
  - 4 officiels mineurs / piscine à 8 couloirs
- 8.2 \* Une amende de vingt-cinq dollars (25,00 \$) par officiel mineur manquant est chargée à l'équipe fautive et remise en fin d'année par l'ARSEQCA à l'organisateur (sur réclamation). C'est la responsabilité de l'équipe hôte d'avertir l'ARSEQCA s'il manque des officiels mineurs.
- 8.3 ✎ Les chronométrateurs doivent se rapporter au local des officiels au début de la 2<sup>e</sup> période d'échauffement. Ceux-ci doivent être présents pour toute la journée de compétition. Dans l'invitation de la compétition, il faudra indiquer l'heure de la réunion des officiels mineurs.

## **Article 9 INSCRIPTION À CHAQUE COMPÉTITION**

- 9.1 Pour toutes les équipes (organisateur inclus), le tableau des inscriptions des nageurs doit être envoyé au statisticien **avant 12 h, le mardi** qui précède la compétition courriel.
- 9.1.1 **\*\*RETARD D'INSCRIPTION :** Si une équipe ne respecte pas les délais d'inscription, il y aura une pénalité de 5 points par jour de retard.
- 9.1.2. Lors de l'inscription des nageurs, le temps de nageurs devrait être inscrit afin de diviser les vagues avec les nageurs du même calibre.
- 9.2 Lors d'une rencontre, chaque nageur peut participer à un maximum de 3 épreuves + 1 relais. Le cumulatif des points aux nageurs s'effectue strictement pour les épreuves individuelles.
- 9.3 Modifications des inscriptions :
- Relais : Une équipe de relais est traitée comme une inscription individuelle (Ajout = 1 carte, retrait = 1 carte)
- 9.3.1 Forfaits par carte non déclarés par institution
- \* Lorsque la compétition est commencée
- 3 premières = aucune pénalité  
4<sup>e</sup> = -5 pts au classement général

5<sup>e</sup> et suivantes = -10 pts au classement général/ par carte

Pour chaque tranche de 20 points de pénalité, une amende de 15 \$ est imposée. Ces sanctions s'appliquent automatiquement si elles sont signalées à l'ARSEQCA par l'organisateur de la compétition, dans les délais prévus ou sur protêt d'une institution participante.

#### 9.3.2 Forfaits déclarés

Tous les forfaits doivent être signalés dès l'arrivée à la compétition ou au plus tard 30 minutes avant le début de la compétition.

9.3.3 Un maximum de 5 nouvelles inscriptions (épreuve/athlète ou relais) est accepté par club. Les cartes doivent être remises complétées au début de la période d'échauffement. Aucun autre ajout ne sera accepté (même hors-concours).

9.3.4 Toutes les modifications après l'envoi du listing doivent être acceptées par l'ensemble des entraîneurs. Si un entraîneur n'est pas en accord avec la modification, celle-ci ne sera pas acceptée.

### **Article 10 SANCTIONS**

#### 10.1 Forfaits d'une équipe

Une équipe qui ne se présente pas à une rencontre, qui abandonne ou qui accuse plus de 15 minutes de retard, est déclarée forfait. L'ARSEQCA doit être mis au courant s'il y a des absences lors d'une compétition.  
(Règlements généraux, article 16)

10.2 Une institution qui se désiste de l'organisation d'une compétition dans le mois qui précède sa tenue doit :

- 1 - Payer une amende de deux cents dollars (200,00 \$).
- 2 - Assumer les frais de l'organisateur qui prend charge de cette compétition (frais excédant 200,00 \$).
- 3 - Disqualification de cette équipe pour cette compétition.

### **Article 11 FORMULE DE COMPÉTITION**

Les épreuves se nagent TOUTES-CATÉGORIES.

**Article 12 COMPÉTITION PRÉSAISON**

- 12.1 Cette compétition sert de complément à l'entraînement des clubs et à l'initiation à la compétition pour les débutants. Les résultats ne sont pas cumulés au classement. Les règlements sont appliqués strictement sauf qu'il n'y a pas de disqualification mais des avertissements.
- 12.2 Ordre et numérotation des épreuves :

<u>Épreuves</u>	<u>F</u>	<u>M</u>
100 m libre	1	2
20 m dos	3	4
20 m brasse	5	6
20 m papillon	7	8
20 m libre	9	10
<b>PAUSE</b>		
80 m Q.N.I.	11	12
40 m dos	13	14
40 m brasse	15	16
40 m papillon	17	18
40 m libre	19	20
Relais 4X40 libre	21	22

**Article 13 COMPÉTITIONS**

- 13.1 Ordre et numérotation des épreuves

<u>Compétition 1</u>	<u>F</u>	<u>M</u>
200 m dos	1	2
100 m papillon	2	3
50 m dos	4	5
100 m libre	6	7
<b>PAUSE</b>		
100 m Q.N.I.	9	10
50 m libre	11	12
50 m brasse	13	14
Relais 4 x 50 libre	15	16

<b><u>Compétition 2</u></b>	<b><u>F</u></b>	<b><u>M</u></b>
200 m libre	1	2
50 m libre	3	4
50 m papillon	5	6
100 m dos	7	8
<b>PAUSE</b>		
100 m brasse	9	10
50 m dos	11	12
100 m Q.N.I.	13	14
Relais 4 x 50 Q.N.	15	16
<b><u>Compétition 3</u></b>	<b><u>F</u></b>	<b><u>M</u></b>
200 m brasse	1	2
50 m dos	3	4
100 m papillon	5	6
50 m brasse	7	8
<b>PAUSE</b>		
200 m Q.N.I	9	10
100 m Libre	11	12
50 m papillon	13	14
Relais 4 x 50 libre	15	16
<b><u>Compétition 4</u></b>	<b><u>F</u></b>	<b><u>M</u></b>
400 m libre	1	2
50 m brasse	3	4
100 m dos	5	6
50 m papillon	7	8
<b>PAUSE</b>		
100 m brasse	9	10
100 m Q.N.I	11	12
50 m libre	13	14
Relais 4 x 50 Q.N.	15	16

## **Article 14 SYSTEME DE POINTAGE**

14.1 La pondération suivante est accordée pour les classements.

<b>RANG</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>6</b>
Points par épreuve individuelle	7	5	4	3	2	1
Points par relais (éq. seulement)	14	10	8	6	4	2

14.2 À chaque compétition, les classements individuels sont ceux fournis par le logiciel SPLASH.

14.3 À chaque compétition, le classement par équipe est indépendant des classements individuels. Ainsi on accorde les points selon l'ordre (rang) des clubs dans chaque épreuve indépendamment du nombre de nageurs de chaque club. On considère la performance du meilleur nageur (relais) d'un club pour établir le rang de son équipe.

14.4 Le classement des équipes ne sera pas affiché lors de la compétition, il sera disponible sur le site Internet la semaine suivante.

## **Article 15 RÔLE DE L'ORGANISATEUR**

15.1 Chaque équipe hôte doit faire parvenir à l'ARSEQCA et aux autres clubs la fiche technique de sa compétition au moins deux semaines avant la compétition.

15.2 Les résultats seront disponibles sur le site Web de l'ARSEQCA au plus tard le mardi suivant la tenue de la compétition.

15.3 L'organisateur d'une compétition de natation est responsable des tâches suivantes :

**\*\*Le responsable du plateau est une personne autre que l'entraîneur.**

- Sauveteurs obligatoires (2) (compris dans les crédits d'organisateur)
- Le matériel
- L'organisation et la préparation
- La collation distribuée aux officiels majeurs, aux officiels mineurs, aux entraîneurs et au responsable de l'informatique (40 personnes). Aucun athlète n'est toléré à manger la collation
- 2 messagers qui s'occuperont de ramasser les cartes de temps.

Toutes les tâches des organisateurs sont mieux élaborées dans l'annexe NAT-1.

**ASSOCIATION RÉGIONALE DU SPORT ÉTUDIANT  
DE QUÉBEC ET DE CHAUDIÈRE-APPALACHES**

**mise à jour  
10-10-14**

**DÉFI - ÉQUIPE**

**RÈGLEMENTS  
SPÉCIFIQUES**

---

**Article 1 Objectifs du Défi-Équipe**

La formule de cette compétition est changée, afin d'augmenter la motivation des nageurs. Les jeunes qui se déplaceront pour le défi pourront accumuler des points pour leur équipe. Pour gagner la bannière, 50% sera attribué à l'esprit d'équipe et 50% sera pour la compétition. Les 4 x 80 mètres ainsi que le relais mixte 8 x 40 mètres seront comptabilisés dans le classement d'équipe. Ce changement a été apporté pour donner plus d'importance aux nages lors de cette compétition.

**Article 2 But**

Favoriser la participation et l'esprit d'équipe des clubs de natation.

**Article 3 Catégorie**

Mixte et Senior. Ainsi il n'y aura pas de favoritisme pour les équipes qui ont plus de gars ou de filles. Subséquemment, nous respectons notre but mentionné plus haut, qui est de favoriser l'esprit d'équipe.

**Article 4 Règlements**

- Seulement DEUX épreuves par nageur seront permises (les relais sont exclus)
- Chaque équipe a le droit d'amener un maximum de **4** nageurs par épreuves.
- Pour les équipes qui seront inférieurs à 16 nageurs, ils pourront permettre à un participant de nager **plus de deux fois.**

## **Article 5 Épreuves**

### ***Poursuite 800m libre à 6***

100 Papillon

100 Dos

100 Brasse

100 Libre

Relais mixte 8x40m libre (avec au total au moins 1 nageurs de chaque catégorie + 1 entraîneur par relais)

Ex : (2 benjamins, 3 cadets, 2 juvéniles + 1 entraîneur)

### **PAUSE**

40 Papillon

40 Dos

40 Brasse

40 Libre

Relais mixte 4x80m QNI (2F-2G)

\* Les 2 épreuves de relais ainsi que la poursuite sont incluses dans le pointage cumulatif du classement annuel.

## **Article 6 Mérite sportif :**

À la fin de la compétition, les entraîneurs se regroupent afin de donner une note aux clubs pour leur esprit d'équipe durant la compétition. La note pour remporter la bannière est divisée en deux pourcentages; 50% est attribué pour l'esprit d'équipe et 50% aux résultats des nages individuels par équipe. La délégation qui aura obtenue la meilleure note gagnera la bannière du Mérite Sportif. Des médailles seront remises aux membres de l'équipe gagnante du 800 m poursuite.

---

**ASSOCIATION RÉGIONALE DU SPORT ÉTUDIANT  
DE QUÉBEC ET DE CHAUDIÈRE-APPALACHES**

**mise à jour  
10-10-14**

**CHAMPIONNAT**

**RÈGLEMENTS  
SPÉCIFIQUES**

---

**Article 71 CHAMPIONNAT RÉGIONAL**

71.1 Toutes les épreuves sont nagées «finale par le temps».

71.2 Chaque nageur peut participer à 4 épreuves individuelles + 2 relais.

71.3 ~~3~~ Ordre et numérotation des épreuves

<u>1<sup>er</sup> Bloc</u>	<u>F</u>	<u>M</u>
200 m libre	1	2
50 m dos	3	4
100 m papillon	5	6
100 m brasse	7	8
100 m Q.N.I.	9	10
50 m libre	11	12
Relais 4 x 50 Q.N.	13	14
<b>***PAUSE***</b>		
<u>2<sup>e</sup> Bloc</u>	<u>BF</u>	<u>BM</u>
200 m Q.N.I.	15	16
50 m brasse	17	18
50 m papillon	19	20
100 m dos	21	22
100 m libre	23	24
Relais 4 x 50 libre	25	26

71.4 ~~4~~ Modifications

Aucune modification n'est acceptée lors de la journée du régional.  
Le listing final sera disponible sur Internet le vendredi midi précédant le championnat régional. Aucune modification n'est acceptée après que le listing soit sorti le vendredi midi.

## **Article 72 RÉCOMPENSES (Championnat régional)**

72.1 3 bannières sont remises aux équipes avec les meilleurs classements féminin, masculin et au classement combiné pour le cumulatif des 4 compétitions régulières et du championnat régional.

### 72.2 Épreuves individuelles

Des médailles Or, Argent et Bronze sont remises aux trois premières positions de chaque épreuve.

#### 72.2.1 Hors-concours

Lors du championnat régional, nous permettons des vagues de nageurs hors-concours.

### 72.3 Épreuves de relais

Chaque participant des 3 premières équipes de relais recevra un ruban selon leur position respective : 1-2-3.

### 72.4 Équipe étoile

Un fanion souvenir est remis aux membres de la sélection étoile de 18 nageurs (ses). Composée des 3 meilleurs pointeurs au classement individuel par catégorie/sexe à la suite des 4 compétitions régulières de la ligue + le championnat régional.

#### 72.4.1. Bris égalité

S'il y a un bris d'égalité entre deux nageurs, entre la 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> position, nous allons commander un fanion de plus la semaine suivante.

### 72.5 Remise des mérites

Les médailles et rubans sont remis immédiatement après chaque demi-journée de compétition.

Les bannières seront remises immédiatement à la fin de la journée, après la remise des médailles et rubans du 2<sup>e</sup> bloc.

Les fanions des membres de l'équipe étoile sont remis après les médailles et rubans du 2<sup>e</sup> bloc.

**Article 73 Sélection pour le CHAMPIONNAT PROVINCIAL**

Les 9 premiers nageurs éligibles du classement final de chaque catégorie/sexe.

73.1 Bris égalité

S'il y a un bris d'égalité entre la 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> position au classement final, voici les étapes à suivre :

- Le résultat du nageur au régional.
- Le nageur qui a fait le plus de compétition durant la saison régulière.

## ANNEXE NAT-1

### **ORGANISATION D'UNE COMPÉTITION DE NATATION**

#### 1. BÉNÉVOLES

- Prévoir 3 chronométreurs par corridor (minimum = 2/équipe).
- Prévoir 2 messagers. Une personne transporte l'information entre la table de contrôle et l'arbitre chef et une autre ramasse les cartes après chaque épreuve et les achemine au responsable de l'informatique.  
Le nombre d'officiels mineurs idéal pour une piscine de 6 corridors est donc de 20 et 26 pour une piscine de 8 corridors.

#### 2. MATÉRIEL

- Des chronomètres (ARSEQCA en fournit)
- Une corde de faux départs avec un poids.
- Un nombre suffisant de chaises et de tables.
- Un micro et un système de son.
- Crayons, trombones, élastiques, chemises, brocheuse,...

N.B. 1 Un kit d'organisation de l'A.R.S.E.Q.C.A. est prévu et est sous la responsabilité de l'arbitre chef. (Pistolet, balles, brocheuse, feuilles d'arrivée, etc.)

N.B. 2 Un responsable de l'informatique est désigné par l'A.R.S.E.Q.C.A. en début de saison et ce pour toutes les compétitions régulières. Les rencontres présaison doivent faire l'objet d'une entente spéciale.

#### 3. ORGANISATION / PRÉPARATION

- L'invitation doit parvenir aux équipes au moins deux semaines à l'avance.
- Prévoir une réunion d'entraîneurs 15 minutes avant le début.
- Prévoir la période d'échauffement pour les équipes et la présence d'un sauveteur rémunéré à cet effet pour cette période
- Dans la mesure du possible, afficher les résultats aussitôt qu'ils sont disponibles. Les erreurs de temps peuvent alors être repérées rapidement et corrigées sur place.
- Le responsable informatique doit fournir à l'ARSEQCA :
  1. Toutes les cartes ainsi que les forfaits
  2. Les cartes non utilisées
  3. Un rapport de compétition
  4. Les résultats complets par courriel
- Le responsable de compétition doit fournir à l'ARSEQCA :
  1. Le relevé de présence des officiels mineurs
  2. Un rapport de compétition
- Prévoir une pause de 15 minutes et un léger goûter pour les officiels (majeurs + mineurs).